

Compte rendu du CM du 20/01/2021- 20h

Les présents : A.P. Chabot, L. Colombet-Leblond, L. Maitre, M. Pirastu, F. Garrigues, F.Tapie, L. Brix, J.C. Cavarroc, C. Rios, C. Tourille, B. Rhodes

Secrétaire de séance : AP Chabot

Ordre du jour

- 1- Cahier d'intention PLUI
- 2- mise en place RIFSEEP
- 3- Rapport activité Syded
- 4- divers

1) Cahier intention PLUI :

Retour des groupes de travail qui se sont réunis et répondu en fonction des domaines, mise en commun par les membres du conseil municipal pour remplir le cahier d'intention.

2) Mise en place RIFSEEP

Cadre de la rémunération des agents de la commune, nouveau régime indemnitaire.

Secrétaire de Mairie :

Harmonisation des indemnités par la suppression des primes existantes afin créer une « prime unique » à terme pour les agents de la commune. Toutes les catégories et postes sont concernés. Avec une part fixe (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise requis dans l'exercice des fonctions) qui détermine le salaire de l'agent.

IFSE : partie fixe avec décision de la catégorie et du groupe de rémunération de l'agent, décidée par le comité technique du CDG.

Une part modulable, le complément indemnitaire annuel, qui repose sur l'engagement professionnel de l'agent.

CIA : % en fonction des résultats de l'agent.

3) Rapport d'activité Syded

Retour :

Sur les quantités de déchets collectés par les collectivités adhérentes au Syded.

Tarif compétence déchets

Traitement des déchets collectés en déchetterie et fréquentations

Tarif cycle de l'eau

Tarifs cycle de l'Eau

4) Divers

Un nouvel agent de la commune est recruté : Lacaze Joris âgé de 20 ans. Début du contrat 1^{er} février, sur 20 heures pris en charge cap emploi à 80%. Travailleur handicapé RQTH, habite à Camburat.

Demande de dégrèvement à la Saur pour une surconsommation d'eau potable à la gare : une fuite a été constatée sur la purge après compteur avec 43 m³ sur consommés.

Fibre : arrive en aérien au village, mais dans le village elle va être enterrée il faut donc installer une borne route de la gare.

La haie au monument au mort va être enlevée et pose du grillage rigide : 1^{er} devis de 4948 euros.

En attente d'un deuxième devis pour arrachage de la haie.

La secrétaire

Séance levée à 23h20